CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2022

Rapport n°8 : Les cahiers de la Transition en Pays d'Armagnac

Mme la Présidente rappelle que « D'Artagnan en Fezensac » a décidé en 2018 de s'engager dans la démarche d'élaboration d'un Plan Climat Air Energie et qu'elle avait confié alors au Pôle d'Equilibre Territorial Rural (PETR) du Pays d'Armagnac la maîtrise d'ouvrage des études d'accompagnement de celle-ci.

La délibération proposée aujourd'hui est la poursuite de ces objectifs par une actualisation de la démarche, réalisée désormais en interne par les services du PETR au plus près des intérêts de développement de chaque territoire sous l'égide « Cahiers de la Transition en Pays d'Armagnac ».